

Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique

COMPTE RENDU DES INSTANCES
du Vendredi 25 mai 2018

PROCES-VERBAL

Le vendredi 25 mai 2018, les membres du Comité Départemental du Tourisme se sont réunis dans les locaux de Loire-Atlantique développement à Nantes, sous la présidence de Madame Françoise Haméon, Vice-présidente déléguée au tourisme, à la mer et au littoral et présidente du Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique.

Membres de droits

Présents :

- M BIGUET Christian – Vice-président de la Communauté de communes Estuaire Sillon
- M BILLAUDEL Pierre – Président du Comité départemental de la randonnée pédestre
- Mme BROQUET Agnès, Directrice de Loire Atlantique Développement-SPL
- M CHARLES Alain – Vice-président de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, représente Claude NAUD, président de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique
- M DE BOUARD François-Xavier – Représentant de la CCI Nantes Saint-Nazaire
- M DE BOULOIS Frédéric – Secrétaire / trésorier à l'Union des métiers et de l'industrie de l'hôtellerie 44
- M EVEILLARD Gaëtan – Président départemental des offices de tourisme et des syndicats d'initiative (dispose du pouvoir de Mme BOSSARD TEMPLIER)
- M GABORIT Daniel – Représentant de la fédération des campeurs, caravaniers, et camping-caristes
- M GRANSON Laurent – Représentant de la chambre des métiers et de l'artisanat
- Mme HAMEON Françoise - Conseillère Départementale de Loire-Atlantique (dispose des pouvoirs de M ALEMANY et de M ROUSSEL)
- M LE FLOCH Joël – Président de Gîtes de France
- M LEROY Thomas – Directeur Générale GNI-Territoires, représente M Philippe QUINTANA, président du GNI Grand Ouest Hôtellerie Restauration
- Mme PARAGOT Agnès - Conseillère Départementale de Loire-Atlantique
- Mme PHILLIPPEAU Evelyne – Représentante de Clévacances
- Mme PITHOIS Catherine – Adjointe au tourisme à la mairie de la Turballe, représente M Jean-Pierre BRANCHEREAU, maire de la Turballe
- Mme REYRE-MENARD Fanny – Représentante de la Chambre des métiers et de l'artisanat
- Mme RODON Nathalie – Secrétaire / trésorière à l'Union des métiers et de l'industrie de l'hôtellerie 44
- M SELO Jean-Pierre – Secrétaire du comité Olympique de Loire-Atlantique
- M VALLEE Michel – Vice-président de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis

Excusés :

- M ALEMANY Jérôme - Élu Département de Loire-Atlantique
- M BALEYDIER Patrick - Élu Communauté de communes Sèvre et Loire
- M BEAUGÉ Stéphane - Élu Communauté de communes de Grand-Lieu
- M BOBLIN Johann - Élu Communauté de communes de Grand-Lieu
- M BRARD Jean-Michel - Élu Communauté de communes de Pornic
- Mme BRIAND Pascale - Éluée Pornic agglomération Pays de Retz
- M CAILLE Denis – Directeur général adjoint du Centre des Congrès de Nantes Atlantique
- M CHAILLOUX Jacques - Représentant du Comité départemental de cyclotourisme
- M COCHONNEAU Claude – Représentant de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire
- M COROUGE Hervé - Élu Département de Loire-Atlantique
- M DE BOUARD Olivier - Représentant de la Chambre régionale des agents de voyage Bretagne - Pays de la Loire
- M DELLIAUX Benoît – Représentant de Solidaires pour l'habitat
- M DOUAUD Bernard - Élu Département de Loire-Atlantique
- M DRAPEAU Jean-Christophe – Représentant de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air
- M DRENO Gérard - Élu Communauté de communes de la région de Blain
- M DE ZUCHOWITZ Xavier – Représentant du Centre des Congrès Atlantica
- Mme FURET Jocelyne – Représentant du Comité départemental d'équitation

- M GRASSINEAU Thierry - Élu Communauté de communes Sud Retz Atlantique
- M GRELAUD Carole – Élu Département de Loire-Atlantique
- M GROSVLET Philippe - Élu Département de Loire-Atlantique
- M HERVOCHON Freddy - Élu Département de Loire-Atlantique
- M HUNAULT Alain - Élu Communauté de communes du Castelbriantais
- M LESAFRE Tony – Représentant d'ExpoNantes le Parc
- M LERAT Yvon - Élu Communauté de communes d'Erdre et Gesvres
- M MAINGUET Hervé - Représentant de Logis
- Mme MARIE François - Représentant de la Concession de l'aéroport international Nantes Atlantique
- M MARY Jean-François - Élu Communauté de communes du Pays de Redon
- M MÉTAIREAU Yves - Élu Communauté d'agglomération Cap Atlantique
- M MOREZ Yannick - Élu Communauté de communes Sud Estuaire
- M MOYON Véronique - Élu Communauté de communes Pontchâteau - Saint-Gildas-des-Bois
- M NICOLEAU Rémy - Élu Communauté de communes Estuaire et Sillon
- M OUDAERT Nicolas - Élu Communauté de communes de la région de Blain
- Mme ORAIN Christine - Élu Département de Loire-Atlantique
- M PELLETEUR Jean-Claude - Élu CARENE Saint-Nazaire agglomération
- M PERRION Maurice - Élu Association des maires et présidents de communautés de Loire-Atlantique
- M PERROUIN Pierre-André - Élu Communauté de communes Sèvre et Loire
- Mme PHAN THAN Stéphanie - Élu Communauté d'agglomération Cap Atlantique
- M PRAUD Cédric – Représentant de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hotellerie
- Mme QUERARD Catherine – Représentantes du Groupement National des Indépendants
- M PROVOST Eric – Président du Parc naturel régional de Brière
- M RAUX Jean-Claude - Élu Communauté de communes de la Région de Nozay
- M RIVALLIN Aymar - Élu Communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine
- M ROBERT Sylvain - Élu Communauté de communes Pontchâteau - Saint-Gildas-des-Bois
- M ROBERT Alain - Élu Département de Loire-Atlantique
- Mme SALLÉ Fanny - Élu Département de Loire-Atlantique
- M SAMZUN David - Élu CARENE Saint-Nazaire agglomération
- M SCHERER Sylvain - Élu Communauté de communes Sud estuaire
- Mme SORIN Nelly - Élu Communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine
- Mme THEVENIAU Claire – Élu Communauté de communes de la région de Nozay
- M THIBAUD Dominique - Élu Communauté de communes Erdre et Gesvres
- M TRICHARD Yann – Représentant de la Chambre de commerce et d'industrie Nantes Saint-Nazaire
- M TOBIE Jean-Michel - Élu Communauté de communes du Pays d'Ancenis
- Mme TOUCHEFEU Catherine - Élu Département de Loire-Atlantique
- Mme VAN GOETHEM Christiane - Élu Département de Loire-Atlantique

Membres invités

- M ALLAIN Jonathan – Représentant de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis
- M ARNAUD Constance – Représentante d'Audrey SCHUBERT, député
- Mme BENEL Aurore – Directrice de l'EPIC Erdre, Canal, Forêt
- M DAGUIZE Christophe – Représentant de Jean-Claude PELLETEUR, président de Pornichet, la destination.
- M DEJOIE Damien – Directeur de la SPL Bretagne plein sud.
- M DE LA GATINAIS Ghislain – Représentant de Valérie OPPELT, député
- M GEFFRAY Laurena – Représentant de la mairie de Guérande
- Mme MONNET Noémie – Représentante de l'EPIC Erdre, Canal, Forêt
- Mme ONILLON-PATRON Cécile - Responsable du département tourisme au Comité Régional du Tourisme des Pays de la Loire
- Mme PICHON Rose Laurence – Déléguée régional de l'Union National des Associations de Tourisme

Les services de Loire-Atlantique développement et du Département étaient présents lors du conseil d'administration.

Le quorum étant atteint, le Comité Départemental du Tourisme (CDT) peut valablement délibérer. Madame Françoise Haméon ouvre officiellement le conseil d'administration et désigne Thomas Leroy (GNI Grand Ouest Hôtellerie Restauration) comme secrétaire de séance. L'ordre du jour suivant est présenté :

- Avancement de la mise en œuvre de la politique touristique départementale et perspectives 2018
- Arrêté des comptes des exercices clos 2016 et 2017
- Proposition de convention tripartite CDT/LAD/ Département de Loire-Atlantique pour l'animation et la gestion administrative et financière du CDT
- Budget prévisionnel 2018

En l'absence de remarques, l'ordre du jour est accepté.

Madame Françoise Haméon explique que les évolutions territoriales liées à la loi NOTRe ont impacté le secteur du tourisme. À ce titre, il est indispensable de faire évoluer les statuts du CDT afin que cette instance demeure un lieu de réflexion et d'échanges pour le développement touristique de Loire-Atlantique.

Avancement de la mise en œuvre de la politique touristique départementale et perspectives 2018

Dans le cadre de son projet stratégique 2015/2021, le Département de Loire-Atlantique inscrit la définition et la mise en œuvre d'un référentiel stratégique pour le développement d'un tourisme durable, s'appuyant sur la diversité des territoires qui le composent. Approuvé en décembre 2015, le référentiel place notamment l'ambition du développement d'un modèle d'éco/slow tourisme spécifique à la Loire-Atlantique comme orientation majeure, favorisant l'itinérance de découverte et valorisant la trame écologique du département.

Les équipes du Département et de Loire-Atlantique développement présentent les projets phares lancés en 2017 ainsi que leurs perspectives pour 2018.

Mise en tourisme autour du lac de Grand Lieu

Le projet « grands sites de nature », pour la valorisation et la mise en réseau des zones humides remarquables qui maillent le territoire de Loire-Atlantique, est identifié comme un objectif majeur de cette nouvelle stratégie.

Le projet de mise en tourisme autour du lac de Grand-Lieu, en constitue la première étape. Animés par la volonté d'accroître le rayonnement de leur territoire, le Département de Loire-Atlantique, Nantes Métropole, les Communautés de communes de Grand-Lieu et Sud Retz Atlantique, Pornic Agglo Pays de Retz, ainsi que les 10 communes du territoire, ont lancé en 2015 ce projet pour fédérer et mettre en synergie les acteurs locaux afin de faire valoir ce bien commun qu'est le lac de Grand-Lieu.

Le transfert progressif du pilotage du Département vers les quatre intercommunalités a été validé en 2017. Ces dernières ont choisi de confier à LAD l'animation et la mise en œuvre du plan d'actions.

Cinq actions seront déployées en 2018 :

- Valorisation des fenêtres existantes autour du lac de Grand-Lieu
- Création d'une identité touristique
- Définition d'un plan et d'une stratégie de communication
- 2ème édition de l'Eductour (la première édition a eu lieu en 2017)
- Élaboration d'un « Pass Grand lieu » (nom du dispositif à définir)

Canal de Nantes à Brest

La partie du canal de Nantes à Brest située en Loire-Atlantique fait l'objet d'un projet de valorisation. Depuis la cession de cet ouvrage par l'État en 2008, le Département veille à son entretien (300 ouvrages d'arts). En 2015, le Département a souhaité développer un projet de plus grande envergure. Une concertation menée avec les acteurs locaux en 2017 a conduit à l'identification des cinq orientations stratégiques suivantes :

- Préserver et valoriser le canal
- Rendre le canal facilement accessible
- Développer des services pour tous les usagers du canal
- Développer l'animation en bord de canal et fédérer les acteurs
- Mieux communiquer autour et sur le canal

Outre les actions d'entretien du canal réalisées chaque année, le Département et les acteurs du territoire mettront en œuvre les actions dès 2018. Au-delà de la Loire-Atlantique, des échanges avec la Région Bretagne sont menés pour une promotion globale de ce joyau.

Cyclotourisme

Loire-Atlantique développement déploie des actions en faveur du cyclotourisme afin de développer l'offre de services et d'étendre les itinéraires cyclables. Des interventions auprès des associations et des communes sont menées afin de les accompagner dans leurs projets respectifs. Une des ambitions des services est d'améliorer l'offre existante pour que la Loire-Atlantique devienne le premier département en surface d'itinéraires cyclables.

Appel à projets tourisme durable et Passeport Vert

Depuis 2 ans, un appel à projets « tourisme durable » est organisé par le Département. En 2017, cet outil a permis de soutenir 11 projets s'inscrivant dans 3 thématiques différentes (itinérance douce touristique, tourisme social et solidaire, valorisation du patrimoine naturel, industriel et historique). Ce dispositif est reconduit en 2018.

En parallèle, le mémorandum en faveur du Programme des Nations Unies a été renouvelé. À partir de 2018, les personnes sélectionnées dans l'appel à projets s'engageront à signer la charte du Passeport Vert afin de continuer leur activité dans une démarche durable.

Œnotourisme

Le développement de l'œnotourisme fait partie des ambitions portées par les élus départementaux. D'ici 2020, le Département souhaite développer une filière autour du label « vignobles et découvertes ». Actuellement, 93 partenaires en font partie. Loire-Atlantique développement a mené un travail de mise en réseau des acteurs locaux (viticulteurs et hébergeurs) afin de faciliter les collaborations. Le renouvellement de la marque sur 3 ans permet de poursuivre la valorisation de cette offre.

Campagne de communication touristique

Depuis 2016, une refonte de la stratégie de communication touristique du Département a été confiée à Loire-Atlantique développement. Pour la première campagne, il avait été décidé d'orienter cette action vers les usages (nautisme, cyclotourisme, œnologie). Un des objectifs de cette communication est de reconquérir le public de Normandie, d'Île de France et de Bretagne. En 2018, deux nouveaux visuels sont déployés autour du vélo et du nautisme.

En parallèle, la vente de box Loire-Atlantique donne de bons résultats : la commercialisation par internet a généré une hausse considérable des ventes et a permis de bonnes retombées économiques. Enfin, le projet de développement d'un chatbot nommé « Aela » pour la promotion de activités nautiques permettra bientôt de promouvoir cette offre par un nouveau canal d'information.

Arrêté des comptes des exercices clos 2016 et 2017

Les comptes de l'association sont présentés pour l'année 2016 et 2017. Madame Françoise Haméon rappelle que la faiblesse des flux financiers découle de la phase de mutation dans laquelle se trouvait le CDT. Cette situation résulte également des évolutions de la structure territoriale générée par la loi NOTRe.

⇒ Le conseil d'administration arrête les comptes.

Proposition de convention tripartite CDT/LAD/ Département de Loire-Atlantique pour la coordination du CDT

Madame Françoise Haméon présente une convention tripartite confiant à Loire-Atlantique développement la coordination du CDT pour 4 ans (2018-2021). Cette opération induit le transfert des missions suivantes :

- Assurer la mission d'assistance administrative, financière et juridique du CDT
- Assurer la promotion et la visibilité du CDT
- Assurer la mission d'assistance au Département en lui rendant compte de l'activité CDT afin d'éclairer la politique touristique départementale

⇒ Le conseil d'administration approuve la proposition de convention tripartite.

Budget prévisionnel 2018

Agnès Broquet présente le budget prévisionnel pour 2018. Il fait état de frais liés à l'organisation de l'assemblée générale, ainsi que d'un second temps fort programmé à l'automne 2018.

Assemblée générale ordinaire

Madame Françoise Haméon procède au vote des résolutions présentées auparavant :

- Résolution 1 : L'assemblée générale prend acte du rapport moral 2016-2017 présenté par la présidente au cours de la séance et approuve celui-ci.

⇒ Résolution approuvée à l'unanimité par l'assemblée votante.

- Résolution 2 : L'assemblée générale prend acte du rapport financier 2016-2017 présenté par la présidente au cours de la séance et approuve celui-ci.

⇒ Résolution approuvée à l'unanimité par l'assemblée votante.

Résolution 3 : L'assemblée générale, prend acte du budget prévisionnel au titre de l'année 2018 du Comité départemental du tourisme de Loire-Atlantique.

⇒ Résolution approuvée à l'unanimité par l'assemblée votante.

- Résolution 4 : L'assemblée générale prend acte de la convention tripartite entre le Comité Départemental du Tourisme, le Département et Loire-Atlantique développement, confiant la coordination du Comité Départemental du Tourisme à Loire-Atlantique développement.

⇒ Résolution approuvée à l'unanimité par l'assemblée votante.

L'ordre du jour de l'assemblée générale étant épuisé, Madame François Haméon clôt l'assemblée générale et ouvre l'assemblée générale extraordinaire.

Assemblée générale extraordinaire

Madame Françoise Haméon présente une proposition d'évolution statutaires du CDT relative à l'article 6.1. Elle précise que cette modification découle de l'évolution induite par la loi NOTRe relative à la mise en œuvre de la compétence tourisme. La rédaction actuelle est la suivante :

« Les présidents des pays touristiques ou leurs représentants et des intercommunalités ayant la compétence tourisme ou leurs représentants ».

La modification proposée est la suivante :

« Les président-es des intercommunalités de Loire-Atlantique ou leurs représentants, les président-es des structures intercommunales d'office de tourisme (SPL, EPIC, association, etc.) ou leurs représentants »

Madame Françoise Haméon procède au vote de la résolution suivante :

- Résolution 5 : L'assemblée général, prend acte de la modification de l'article 6.1 des statuts du Comité Départemental du Tourisme Loire-Atlantique pour l'entrée de nouveaux membres.

⇒ Résolution approuvée par l'assemblée votante à l'unanimité.

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire étant épuisé, la séance est levée. Les membres de l'assemblée général sont invités à participer à des groupes de travail sur les thématiques suivantes :

- Comment répondre aux besoins des touristes de plus en plus nomades ?
- Comment favorise l'accessibilité des offres touristiques dans dévaloriser son produit ?
- Demain, les touristes seront-ils acteurs ou supports des objets connectés ?

Cf annexe

Madame Françoise Haméon remercie l'ensemble des participants. Ces temps de travail collectifs, de partage des idées d'évolutions et d'actions sont importants. Ils doivent constituer le fil rouge du CDT. Elle annonce qu'il y aura de nouveaux ateliers en octobre prochain, afin de mettre en place de nouveaux projets.

Fait à Nantes, le **25 JUIN 2018**
Fait en trois exemplaires

Le Secrétaire de Séance
Directeur Général GNI-Territoires

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Thomas LEROY

La Présidente du Comité Départemental du
Tourisme,
Vice-présidente déléguée tourisme, mer et
littoral,

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized initial 'F' and a long horizontal stroke extending to the right.

Françoise HAMEON

Atelier n°1 : Les touristes itinérants

Participants :

Claire Louerat, Loire-Atlantique développement (animatrice)
Sandrine Fourret, Loire-Atlantique développement (témoin)
Constance Arnaud - Collaboratrice, Audrey Schubert- députée
Agnès Paragot, Élu Département de Loire-Atlantique
Alain Charles, Vice-président de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique,
Michel Vallée, Vice-président de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis
Pierre Billaudel, Président du Comité départemental de la randonnée pédestre
Daniel Gaborit- Professionnel de la Fédération des Campeurs, caravaniers, et camping-caristes
Catherine Pihtois, Adjointe au tourisme à la mairie de la Turballe
Fanny Reyre-Menard, Professionnelle à la Chambre des métiers et de l'artisanat
Laurent Granson, Professionnel à la chambre des métiers et de l'artisanat
Frédéric De Boulois, Secrétaire / trésorier à l'Union des métiers et de l'industrie de l'hôtellerie 44
Christophe Daguize, Elu de Pornichet, la destination
Noémie Monnet, Référente Office de tourisme Erdre, Canal, Forêt
Jean-Pierre Selo, Secrétaire du Comité Olympique de Loire-Atlantique
Margot Husson, Facilitatrice graphique

Problématique de l'atelier :

- « Comment répondre aux besoins des touristes de plus en plus nomades ? »

Objectif : Créer des services innovants

Atelier : Rencontrez-vous des problématiques sur vos territoires ?
Quels sont les projets en cours sur vos territoires ?
Quels services proposez-vous sur vos territoires pour les touristes itinérants ?
Avez-vous des solutions innovantes ?

Présentation par Sandrine FOURRET :

- La Loire-Atlantique : Département vélo avec de fortes retombées économiques
- La dépense moyenne 80 € / jour
- Le Département souhaite en faire une des « 1ère destination vélo », qui est une « ambition possible et réalisable »
- Le Label Accueil vélo accompagne les touristes en permettant d'identifier facilement les établissements adaptés à leur pratique.
- Mise en place d'itinéraires cyclables sur le département
- La Loire-Atlantique compte plusieurs grands itinéraires répartis sur l'ensemble du département (*La Loire à Vélo, La Vélodyssée, Vélocéan*)
- Le département propose un appel à projets innovants pour un tourisme durable
- LAD accompagne les projets

Le Comité départemental de la randonnée pédestre souligne le fait qu'il n'y a pas que « le vélo ». Il ne faut pas oublier les autres moyens, dont la randonnée pédestre (*900 km sur le Département*).

1/ Les problématiques sur les territoires

Budget :

- Des contraintes budgétaires qui peuvent bloquer des projets.

Les boucles :

- CLISSON : en attente d'une liaison avec la Loire à Vélo, le long de la Sèvre, afin d'inciter les touristes à se balader vers le vignoble, mais également visiter le Château de Clisson et le site de la Garenne Lemot.

- Les liaisons ne sont pas assez proches de la mer ou de la campagne sur certains secteurs.

Signalétique / services aux touristes :

- Manque de signalétique pour les entrées et sorties sur les boucles.
- Insuffisance sur l'information : « Où je peux stationner ? » « Ce que je peux faire » « où je peux pêcher ? » « Quoi faire même hors saison ? » « Où sont les hébergeurs ? les restaurants ? les commerces ? ».
- Des problèmes pour déposer leurs bagages vélo, le temps de visiter des sites. Trouver des consignes sécurisées.
- Transports de bagages pour traverser la Loire ou monter dans un car, un train avec un vélo.
- Prestataires privés : réglementation difficile pour l'accueil des vélos sur les bateaux (*exemple sur la Loire*).
- Souhait de mise en réseau des pratiquants des sports de pleine nature, avec les cyclistes, les randonneurs et les campeurs qui ont les mêmes besoins.
- Manque de gîtes étapes pour les grands itinéraires.
- Manque d'offres pour de la location de vélo sur le Département.

Animations :

- Difficultés à mener des partenariats entre les prestataires privés, afin d'organiser des animations à la journée et mixer : cheval / vélo ou kayak / randonnée pédestre.
- Souhait de développer davantage les randonnées nautiques (*Canoë, voile, aviron, kayak ou promenade en bateau*).

Autre :

- Liaisons MAUVES-SUR-LOIRE / THOUARÉ : problème d'incivilités : bouteilles en plastique malgré les poubelles.

2/ Les projets en cours et les services proposés aux touristes itinérants

Les boucles :

- Création de nouveaux itinéraires Vélo Océan sur le secteur de GUÉRANDE (*création et entretien*).
- Itinéraires pédestres et cyclables : liaison COUËRON / SAINT-NAZAIRE : travail avec le Conservatoire du Littoral.
- Boucle des 7 étangs sur le secteur de NOZAY, afin de permettre aux touristes de relier les étangs et d'inciter les habitants à des méthodes douces.
- Vélo océan : PIRIAC / LA TURBALLE : travail avec CAP-ATLANTIQUE sur le des liaisons douces plus proches de la campagne et de la mer (*LAD propose d'aider pour une étude d'opportunité et un diagnostic afin de définir un périmètre pour les liaisons*).
- Lac de SAVENAY : mise en place d'une passerelle sentier PMR sur Vélo Océan : axe principal pour les vacanciers.

Signalétique / services aux touristes :

- Sur les campings du secteur de FRESNE-SUR-LOIRE : installation de bornes de recharge pour les vélos à assistance électrique
- Mise à disposition de consignes à bagages par des Offices de tourisme (*exemple NANTES*)
- CHAMPTOCEAUX / ANCENIS (L.A. Kayak) propose des descentes en canoë de CHAMPTOCEAUX jusqu'à la CHAPELLE-BASSE-MER, combinées avec des balades en vélo et transport des bagages.
- Le Comité départemental de la randonnée pédestre travaille sur le remplacement des Numéros GR, par des noms, afin que ce soit plus accessible aux touristes. Un topoguide sera prochainement publié.
- Les TAXIS BRÉVINOIS proposent dans le cadre de la Loire à Vélo, le passage des vélos en remorques sur pont de Saint Nazaire.
- La société HOLIBAG démarche des commerçants qui peuvent recevoir des bagages des touristes.
- La navette du Département SAINT-NAZAIRE / SAINT-BRÉVIN, pour le passage du pont de SAINT-NAZAIRE pour les vélos.

3/ Créer des services innovants sur le département

Animations :

- Réalisation de haltes chez des agriculteurs ou viticulteurs, artistes ...
 - ⇒ Éventuellement avec passage d'une convention avec Accueil Paysan par exemple
 - ⇒ Permettre aux touristes de découvrir le travail à la ferme, dormir, connaître le territoire, le patrimoine ...
- Développer un site/application
 - ⇒ de partage d'itinéraires vélo ou pédestre, nautique, équestre ...
 - ⇒ d'activités à faire sur les itinéraires
- Développer les circuits mixtes tels que :
 - ⇒ Kayak / vélo
 - ⇒ Pédestre / visite de cave

Signalétique / services aux touristes :

- Adapter les liaisons douces aux nouvelles pratiques aussi bien pour les poussettes, les PMR, les personnes âgées.
- Développer des services simples selon les attentes des touristes itinérants :
 - ⇒ l'installation de bornes de recharge pour les vélos à assistance électrique
 - ⇒ des stations de gonflage
 - ⇒ des douches
 - ⇒ des points d'eau
 - ⇒ des toilettes
 - ⇒ davantage de signalétique (*vers les gares, commerces, restaurants, artisans ...*)
 - ⇒ collecte des déchets
- Inciter les prestataires à développer de la location de vélo sur le Département
- Trouver des solutions pour des consignes sécurisées et sécuriser les vélos.
- Développer des partenariats avec des prestataires privés comme BlaBlaCar, ou les services proposés par les TAXIS BRÉVINOIS ou HOLIBAG.
 - ⇒ La Chambre des Métiers propose en période creuse de demander des partenariats avec les taxis ou les professionnels du transport scolaire.
- La Chambre des Métiers propose également de faire de la mise en réseau entre les touristes et professionnels, tels que les réparateurs de vélos et dans les domaines du nautisme, de la gastronomie, de l'artisanat, de l'agriculture, et artistique (*métiers d'art...*).
 - ⇒ Pour l'alimentaire prévoir un conditionnement pour une conservation plus longue.
- Inciter les communes à créer des gîtes étapes avec une réhabilitation des bâtis existants et disponibles. Comme par exemple les maisons éclusières du Département, avec une convention d'occupation temporaire si c'est un prestataire privé.
- Sur les itinéraires favoriser les panneaux signalétiques, afin d'inciter les touristes à sortir des liaisons et ainsi favoriser le développement local (*sites patrimoniaux, commerces, restaurants ...*) et créer du maillage entre les communes.

LE TOURISME ITINÉRANT

COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS DES TOURISTES DE PLUS EN PLUS NOMADES ?



Atelier n°2 : le tourisme social et solidaire (TSS)

Participants :

Guillaume Cromer, Directeur du cabinet ID tourisme et président de l'ATD (témoin)
Clotilde Guyot, Département de Loire-Atlantique (service tourisme et littoral)
Damien Rocher, Département de Loire-Atlantique (service tourisme et littoral)
Florent Mahé, Département de Loire-Atlantique (service tourisme et littoral)
Béatrice Gouvenou, Loire-Atlantique développement
Véronique Clisson-Cogrel, Loire-Atlantique développement
Rose-Laurence Pichon (future déléguée générale de l'UNAT)
Hélène Pouille : facilitatrice graphique

Problématique de l'atelier :

- « Comment favoriser l'accessibilité des offres touristiques pour tous sans dévaloriser le produit ? »

Brise-glace : « Qu'est-ce que pour vous le tourisme social et solidaire ? »

Objectif : comprendre la vision du tourisme social et solidaire par les participants.

Quelques mots-clés issus des prises de parole...

« départ en vacances pour tous », « moments de bonheur », « adaptation des structures d'accueil », « offre de qualité adaptée aux besoins », « écoresponsabilité », « tourisme durable », « public défavorisé », « équité », « mixité sociale et générationnelle », « interconnaissance entre les partenaires sociaux, les acteurs du tourisme social et solidaire et le public cible en lui-même », « enfance en danger », etc.

Intervention de Guillaume Cromer (Directeur du cabinet ID tourisme)

Objectif : ouvrir sur le sujet du tourisme social et solidaire et sur l'innovation dans le produit touristique pour répondre aux nouvelles attentes et aux besoins des publics cibles.

Le tourisme social et solidaire, c'est quoi ?

- Un tourisme humaniste qui soit vecteur de lien et de mixité entre les populations touristiques et locales
- Un tourisme équitable dans la répartition des revenus, l'utilisation des ressources et de l'accès pour tous
- Un tourisme soucieux de son empreinte écologique protégeant l'environnement local et planétaire et préservant l'équilibre des écosystèmes

Une offre qualitative à des prix accessibles

Comment rendre l'offre attractive pour que les publics aient envie de (re)venir sur notre territoire ?

- ⇒ Créer un environnement propice au départ en vacances en soutenant l'offre et la demande
- ⇒ Proposer une offre qualitative qui ne soit pas « une offre au rabais »
- ⇒ Ne pas uniquement cibler le public défavorisé, isolé ou en difficulté afin de favoriser la mixité sociale et générationnelle (« ne pas cloisonner le TSS »)

La fiabilité des modèles économiques

Comment améliorer la fiabilité économique des structures estampillées « TSS » pour assurer leur pérennité ? Comment rendre attractive l'offre ?

- ⇒ Surfer sur l'émulation autour de projets en faveur d'actions sociales (social business, start up à finalité sociale, etc.)
- ⇒ Hybrider les hébergements et les lieux de vie (auberges de jeunesse ouvertes) afin de trouver un nouvel équilibre en ciblant un public plus large
- ⇒ Encourager et structurer le « positive yield management » en proposant des lits à prix coutants en dernière minute lorsque ces derniers ne font pas l'objet de réservation

Une communication efficiente et adaptée à l'ère du numérique

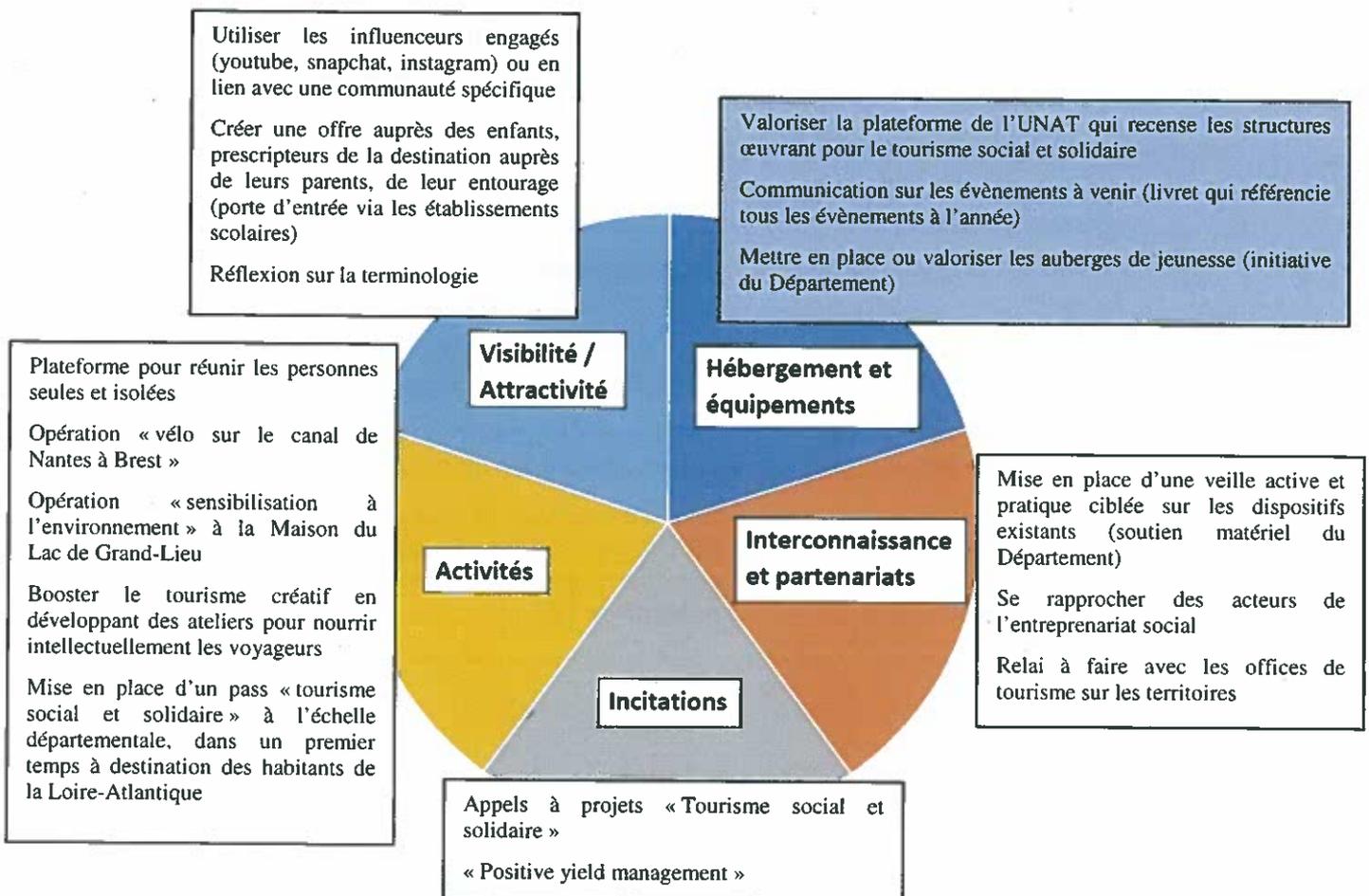
Comment améliorer la visibilité des offres TSS en utilisant de nouveaux outils adaptés ?

- ⇒ Utiliser les influenceurs du tourisme pour donner envie aux jeunes (via les réseaux sociaux)
- ⇒ Améliorer l'image du TSS en mettant en avant la convivialité des structures d'accueil
- ⇒ Réfléchir sur la terminologie « tourisme social et solidaire » (la renommer ?) en la rendant plus percutante et plus attractive

1^{er} temps de travail collectif : « Le tourisme social d'aujourd'hui est-il dépassé ? »

Objectif : amener les participants à travailler sur l'identification des leviers à activer en Loire-Atlantique pour adapter l'offre aux nouvelles attentes, selon leurs expériences.

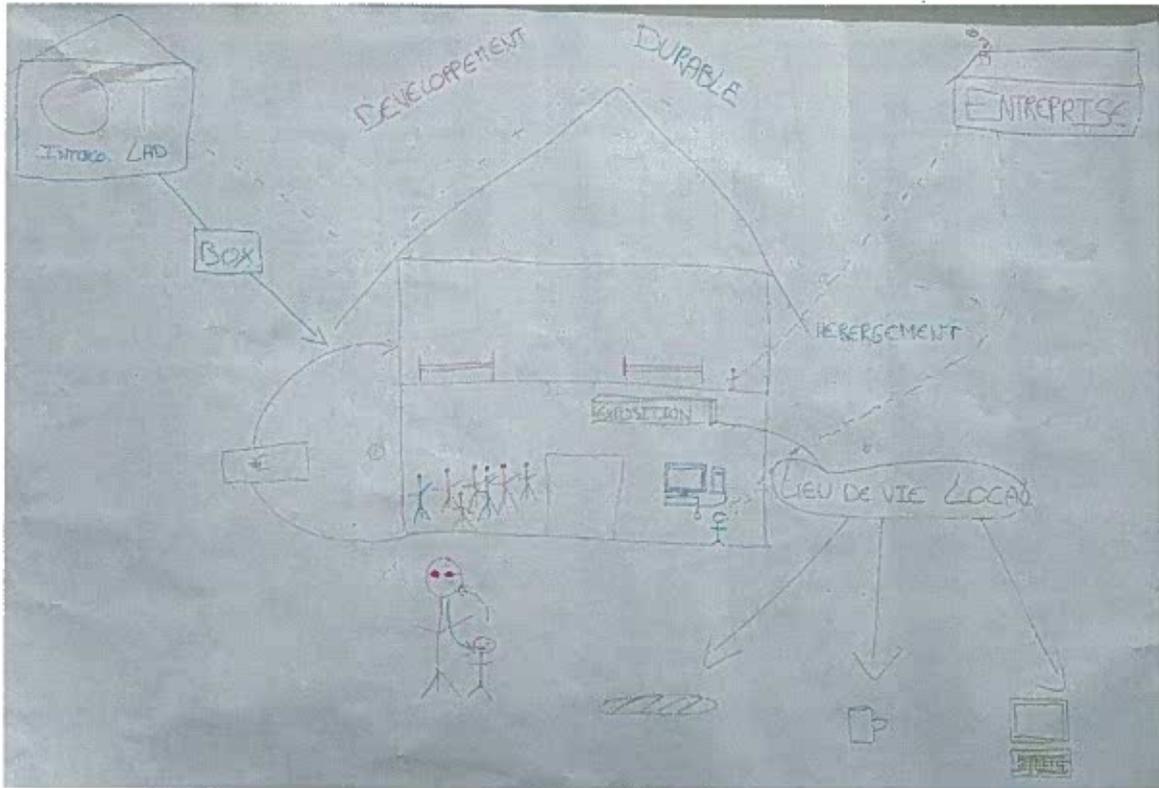
5 thématiques, plusieurs leviers identifiés



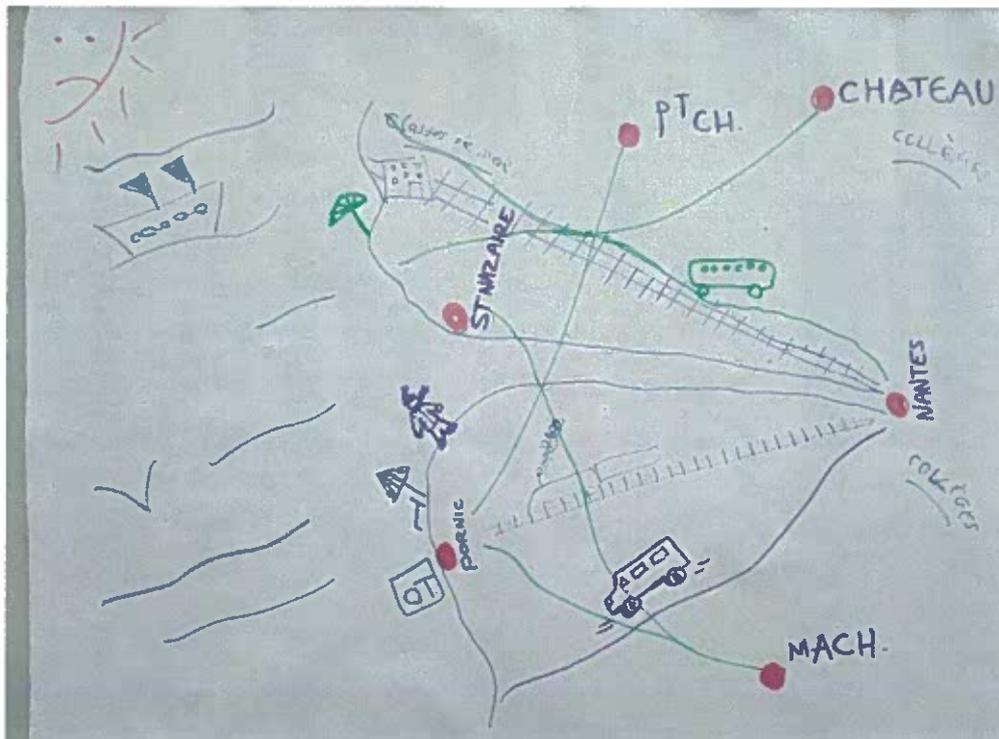
2^{ème} temps de travail collectif : « Comment faire évoluer le tourisme social et solidaire ? »

Objectif : approfondir les réflexions quant aux leviers possibles pour proposer un nouveau produit touristique, un nouveau système d'aide, etc.

1^{er} sous-groupe : « Hybridation des hébergements collectifs pour en faire des lieux de vie locale »



2^{ème} sous-groupe : « La mer en hiver comme catalyseur du tourisme social et solidaire »



TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE



Atelier n°3 : le tourisme numérique

Participants :

Laurence Guiliani, AKKEN (animatrice)
Amélie Algier Sauzet, Loire-Atlantique Développement (témoin)
Claire Poitevin, Loire-Atlantique Développement (témoin)
Chloé Lambert, Loire-Atlantique Développement (témoin)
Ghislain De la Gatinais, EXPERTISE & TERRITOIRE promotion développement découverte prospective médias
Pierre Sabouraud, Saint-Nazaire agglomération tourisme
Gaëtan Eveillard, Fédération Départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative
Joël Le Floch, Gîtes de France
Hervé Mainguet, Fédération internationale des Logis
Cécile Onillon-Patron, Comité régional du tourisme des Pays de la Loire
Jonathan Allain, Chargé d'animation économique Pays d'Ancenis
Nathalie Rodon, Secrétaire/Trésorier UMIH 44
Marine Pons, Pornichet, La Destination
Damien Dejois, OTI La Baule Presqu'île de Guérande
Isabelle Abraham, Facilitatrice graphique

Problématique de l'atelier :

- « Demain, les touristes seront-ils acteurs ou supports aux objets connectés »

Objectif :

Créer des objets connectés innovants

Ateliers :

10 minutes pour imaginer les pires scénarios
A vos crayons ! Imaginez les objets de demain
Vote final du meilleur du pire des scénarios et de l'objet de demain

Présentation par Laurence Guiliani :

- En Décembre 2016, on prédisait 20 milliards d'objets connectés d'ici 2020.
- En 2017, on estime à 8,4 milliards le nombre d'objets connectés dans le monde, soit 30 % de plus que l'année précédente.
- Un marché en phase de maturation qui concerne les filières B to B (BTP, énergies, industrie, santé) et ne s'adresse plus uniquement aux amateurs de gadgets.
- L'IoT s'inscrit dans une transformation numérique globalisante.
- Les capteurs, les réseaux sont pensés en logique de : standardisation > industrialisation > démocratisation

Les attentes des clients touristiques :

Faciliter le séjour :

- Des touristes de plus en plus sensibles à la simplification du voyage.

Vivre de nouvelles expériences :

- Pour les destinations, l'IoT peut être un outil de différenciation

Garantir la liberté :

- Des consommateurs attentifs à l'utilisation de leurs données personnelles.

Des exemples pertinents :

- Le thermomètre sans affichage
- Le bonnet bluetooth
- Le barbecue connecté
- Le porte-clefs géolocalisé
- La valise connectée
- Le robot hôtelier
- Les parapluies sonores et géolocalisés (AKKEN)

Des données collectées pour améliorer l'usage et l'expérience usager. Mais aussi bien pratique pour dresser les profils des consommateurs et pousser du contenu marketing ciblé.

Et comme tout objet connecté au réseau Internet, il est piratable, ce qui posent des enjeux de cybersécurité. Un secteur qui n'échappe pas à la RGPD.

1/ 10 minutes pour imaginer les pires scénarios

Classement :

- Fin des relations humaines / déshumanisation / hyper connexion
- Perte de sécurité des données / information calibrée aux profils
- Perte des emplois / des relations / robotisation
- Plus d'électricité / d'internet

2/ A vos crayons ! Imaginez les objets de demain

Résultats :

- Robot guide qui formule les séjours des touristes et trouve les résultats attendus (chambre/restaurant/billet/etc) / « Humain automatique »
- Animal de compagnie robotisé dans les chambres d'hôtels
- Paire de lunettes connectée / donne de l'information à l'utilisateur en fonction du lieu où il se situe
- Hologramme « Loir » (animal, = La Loire), qui accueille les clients dans les sites de visites/hébergement/etc
- Bracelet connecté

3/ Vote final du meilleur du pire des scénarios et de l'objet de demain

Gagnants :

- 10 votes Fin des relations humaines / déshumanisation / hyper connexion
- 11 votes Robot guide qui formule les séjours des touristes et trouve les résultats attendus (chambre/restaurant/billet/etc) / « Humain automatique »

(LE TOURISME NUMÉRIQUE)

